

Garantie limitée POWERVOLT^{MC} – Canada

(en vigueur pour les batteries achetées le 1er septembre 2025 ou après)

Important : Conserver cette garantie limitée et le reçu dans la boîte à gants.

Batteries couvertes

Interstate Batteries^{MD} (IB) offre la présente garantie limitée (1) au premier acheteur au détail (2) pour les modèles de batteries de marque POWERVOLT^{MC} indiqués dans le tableau ci-dessous, (3) lorsque ces batteries sont achetées auprès d'un concessionnaire autorisé de batteries de marque POWERVOLT^{MC} (concessionnaires autorisés) au Canada.

Garantie limitée

IB garantit que votre batterie est exempte de défauts de matériel et de fabrication pendant la période de garantie indiquée pour votre modèle de batterie dans le tableau ci-dessous, sauf modification ou annulation selon l'application de la batterie ou conformément aux exclusions précisées sous le tableau. La garantie limitée comprend une période de remplacement gratuit. Si votre batterie cesse de fonctionner à cause d'un défaut pendant la période de remplacement gratuit, vous pouvez obtenir gratuitement une batterie de remplacement. Toute batterie de remplacement obtenue en vertu de la présente garantie limitée doit être identique ou raisonnablement équivalente à votre batterie d'origine. **Vous devrez tout de même payer les taxes et les frais exigés par la loi pour la batterie de remplacement, et il se peut que vous ayez aussi à payer les frais de main-d'œuvre et d'installation.**

Ce qu'il faut faire

Pour obtenir une batterie de remplacement, vous devez présenter la batterie d'origine à un concessionnaire autorisé qui a en stock une batterie de remplacement appropriée. Le concessionnaire aura un délai raisonnable pour tester la batterie d'origine et, si elle est défectueuse, il la remplacera selon les modalités de cette garantie limitée. Pour trouver un concessionnaire autorisé, composez le 1 888 772-3600.

Date de l'achat

La garantie limitée commence le jour de l'achat et demeure en vigueur pendant le nombre de mois indiqué dans le tableau ci-dessous. Pour confirmer la date de l'achat, présentez le reçu de caisse de l'achat de votre batterie d'origine. Sinon, votre concessionnaire estimera votre date d'achat à partir du code fabricant sur chaque batterie.

Tableau des périodes de garantie limitée (sujet aux limitations)* (pour les batteries ci-dessous dont l'étiquette indique clairement « POWERVOLT »)								
Période de garantie de remplacement gratuit	Années :	1		2		3		
	Mois :	1-6	7-12	13-18	19-24	25-30	31-36	
PV Automotive* : modèles portant la mention « Gratuit 12 mois » sur l'étiquette	Gratuit		Aucune couverture					
PVP Automotive* : modèles portant la mention « Gratuit 18 mois » sur l'étiquette	Gratuit							
PV Automotive AGM* : modèles portant la mention « Gratuit 30 mois » sur l'étiquette	Gratuit							
PV Commercial : modèles portant la mention « Gratuit 12 mois » sur l'étiquette	Gratuit							
PV Marine : modèles portant la mention « Gratuit 12 mois » sur l'étiquette	Gratuit							

***AVERTISSEMENT : La façon dont vous utilisez votre batterie PV Automotive, PVP Automotive ou PV Automotive AGM peut modifier votre période de garantie.**

Si vous utilisez une batterie PV Automotive, PVP Automotive ou PV Automotive AGM dans un véhicule à usage commercial, un camion de plus d'une tonne ou un véhicule à moteur diesel (autre qu'une automobile de tourisme ou une camionnette utilisée à des fins personnelles), votre couverture de garantie sera limitée à 6 mois de remplacement gratuit pour une PV Automotive, 9 mois de remplacement gratuit pour une PVP Automotive et 12 mois de remplacement gratuit pour une PV Automotive AGM. Si vous utilisez un modèle PV Automotive, PVP Automotive ou PV Automotive AGM dans un groupe auxiliaire de puissance (GAP) ou toute autre application ne servant pas au démarrage d'un moteur, votre garantie ne sera plus valide.

Exclusions et limitations du recours de la garantie : Cette garantie limitée ne couvre pas :

- 1) Batteries simplement déchargées; ou
- 2) Batteries endommagées en raison d'abus, de négligence, d'utilisation incorrecte, de surcharge, de modification, d'installation inadéquate, d'ajout d'additifs spéciaux, d'une tentative de réparation non autorisée ou d'un défaut d'entretien approprié; ou
- 3) Batteries endommagées en raison d'abus, de négligence, d'utilisation incorrecte, d'incendie, d'accident, de collision, d'explosion, de gel ou de vol. La présente garantie limitée régit toutes les réclamations contractuelles au titre de la garantie. IB n'accorde aucune autre garantie expresse.

Certaines limitations peuvent ne pas s'appliquer dans certaines juridictions : Certaines provinces peuvent ne pas permettre certaines stipulations de cette garantie limitée. Par conséquent, ces stipulations peuvent ne pas s'appliquer à vous. Aucune stipulation n'est prévue limiter, modifier, soustraire, abandonner ou exclure une ou des exigences obligatoires en vertu de la garantie émanant d'une province, à moins que permise selon la loi de la province ou du gouvernement fédéral. Cette garantie vous donne des droits spécifiques vis-à-vis de la loi, et il peut y avoir d'autres droits qui varient d'une province à une autre.

Divisibilité : Si une stipulation de cette garantie limitée est inexécutable, toutes les autres stipulations de cette garantie limitée doivent rester pleinement en vigueur.

Contact

Pour plus d'informations sur cette garantie limitée, contactez : Customer Service, Interstate Batteries, 14221 Dallas Pkwy., Suite 1000, Dallas, TX 75254, États-Unis Vous pouvez également appeler au 1 888 772-3600.